

# HONORAIRES DE TRANSACTION



AGIR POUR LE LOGEMENT

**A2B GESTION**  
GROUPE BEAUDENON IMMOBILIER

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES <sup>1</sup>
VENTES IMMOBILIERES	CHARGE ACQUEREUR
0 à 50 000 €	10 %
50 001 à 100 000 €	9 %
100 001 à 150 000 €	8 %
150 001 à 200 000 €	7 %
200 001 à 250 000 €	6 %
250 001 à 300 000 €	5 %
Supérieur à 300 000 €	4 %

LOCATIONS	PRIX AU M <sup>2</sup>	A LA CHARGE DE
<b>Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)</b> Entremise et négociation	Sur devis	Bailleur
Visite, constitution dossier locataire <sup>2</sup>	8 euros	Bailleur
Rédaction de bail	8 euros	Locataire
Etat des lieux location vide et meublée <sup>2</sup>	3 euros 3 euros	Bailleur Locataire

LOCATIONS	BASE LOYER ANNUEL	A LA CHARGE DE
Locaux commerciaux	12 % 12 %	Bailleur Locataire
Locaux professionnels	12 % 12 %	Bailleur Locataire

A2B GESTION, SARL au capital de 100 000 €, située 15 boulevard Victor Hugo 87000 LIMOGES, immatriculée sous le numéro de SIREN 503703712 au RCS de LIMOGES, représentée par Monsieur Stéphane BEAUDENON, en sa qualité de Gérant.

Titulaire des cartes professionnelles numéros 306 et 115 délivrées le 11/05/2015 par la préfecture de la Haute-Vienne Garanties par Galian - 89, rue de la Boétie.

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM), ayant le titre professionnel d'Agent Immobilier, Administrateur de Biens obtenu en France.

Titulaire des comptes spéciaux numéros 28113035414 et 28113035406 ouverts auprès du Crédit Agricole Centre Ouest.

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de COVEA RISK 19-21 allées de l'Europe - 92616 Clichy Cedex sous le numéro de police 120 137 405.

1/TVA au taux en vigueur de 20.00 % incluse

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

**Honoraires  
Au 01/01/2021**



[www.a2bgestion.com](http://www.a2bgestion.com)